

## ► Exposition. Des créations spectaculaires jusqu'au 20 mai au Jardin de Verre



Cholet, Jardin de Verre, mercredi. La salle a accueilli la foule des grands jours pour le vernissage de l'exposition visible jusqu'au 20 mai.

L'exposition du Jardin de Verre, visible jusqu'au 20 mai, mérite le détour.

À l'entrée du Jardin de Verre, des masques dignes de la commedia dell'arte sont accrochés au mur. En face, des photos montrent ces masques portés par leurs créateurs, des enfants âgés de 6 à 14 ans seulement. Ces artistes en herbe sont « porteurs d'une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés », comme nous l'expliquait il y a peu Benoît Héralut, directeur adjoint de l'Institut médico-éducatif (IME) La Rivière à Cholet.

Tous ont travaillé depuis l'automne, en petit groupe, avec le plasticien, musicien et comédien choletais Pierrick Naud, qui avait retenu cette année, après « la Joconde » et « la ville », la thématique du « spectacle ».

Plus loin, des tableaux tapissent

les murs. Les coups de crayons ou de pinceaux sont souvent remarquables, les sujets représentés, figuratifs ou abstraits, sont saisissants, qu'ils soient en couleur ou en noir et blanc. Car Pierrick Naud mène aussi des ateliers d'art plastique avec les adultes de l'Établissement d'aide par le travail Arc-en-ciel. Travail mené aussi par Laurence Tessier, intervenante « arts plastiques » pour les résidences Adapei du Maine-et-Loire, au Foyer des Hirondelles à Cholet : « Cela fait six ans qu'on expose au Jardin de Verre les œuvres réalisées durant les ateliers. Mais ça ne fait que trois ans qu'elle est thématique et cette année, chacun s'est bien approprié le thème. C'est ultra-valorisant pour eux et ils expriment beaucoup avec leurs dessins. » Les deux artistes apprécient d'ailleurs de voir des traits et des styles s'affirmer au fil des années.

FL.

## ► Mazières-en-Mauges. A mi-mandat, 14 des 24 propositions de départ réalisées

Le conseil municipal s'est réuni vendredi dernier. L'occasion d'un rapide bilan à mi-mandat.

**Bilan de mi-mandat.** À mi-mandat, les élus ont dressé un bilan du fonctionnement du conseil municipal et de leurs actions. Sur les 24 propositions de départ, 14 ont déjà été réalisées. « C'est un bilan tout à fait satisfaisant » s'enthousiasment les élus. Dans un souci de cohérence avec les aménagements déjà réalisés, ils souhaitent lancer la réfection de la deuxième partie de la rue de la Forêt. Le maire souhaite également mettre le citoyen au cœur de la vie municipale, par exemple en créant un conseil municipal des enfants ou une journée citoyenne.

**SIEM.** Le conseil municipal a voté la modification des statuts du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEM) visant à élargir son éventail de compétences et de services. Cette

modification permet d'intégrer une compétence supplémentaire optionnelle, relative aux infrastructures d'avitaillement de véhicules au gaz. L'établissement et la mise à jour du Plan corps de rue simplifié (PCRS) ainsi que la création et l'exploitation des stations de gaz naturel véhicule relèveront aussi désormais de ses compétences. « Le Plan corps de rue simplifié est une carte très précise des différents réseaux présents sur la voirie. Le plan indique le positionnement des réseaux à 40 centimètres près » explique Guy Sourisseau, le maire. Il s'agit d'une réforme de 2012, qui sera applicable en 2026 sur tout le territoire.

**PLUi-H.** Le Plan local d'urbanisme intercommunal-habitat a débuté au niveau de l'Agglomération de Choletais. Il convient de mettre en place des secteurs et des gouvernances. Le conseil municipal est d'accord avec les propositions de l'Agglomération de Choletais.

## ► Saint-Léger-sous-Cholet. Soirée danses de salon vendredi avant les portes ouvertes



Divers'Danses organise deux soirées de portes ouvertes les 18 mai et 1<sup>er</sup> juin.

L'association Divers'Danses organise une soirée danses de salon à la salle de la Prairie, vendredi 12 mai à partir de 20 h 30. « Nous avons retenu le thème « Auberge espagnole ». Chacun apporte et met en commun plats et desserts à partager », confie le président Bernard Charrier.

L'association propose également de venir découvrir ses activités à l'occasion des portes ouvertes. Elles auront lieu salle de la Prairie

les jeudis 18 mai et 1<sup>er</sup> juin de 19 heures à 21 heures. Les cours sont répartis en quatre niveaux, de débutant à avancé. Au programme, cha-cha, tango, pasodoble, valse, samba, meringue, rock, rumba, quick-step... « Chacun peut venir, quel que soit son niveau. Les danses enseignées se pratiquent en couple. Les danseuses et danseurs individuels sont les bienvenus », précise Bernard Charrier.

[www.diversdanses.com](http://www.diversdanses.com)

# « Le blues était interdit chez moi ! »

La cantatrice américaine Barbara Hendricks chantera du blues vendredi 19 mai à Saint-Florent-le-Vieil.



Barbara Hendricks, 68 ans, sera accompagnée par le pianiste Mathias Algotsson et le guitariste Max Schultz. Photo Bengt WANSELIUS.

Propos recueillis par Fabien LEDUC  
fabien.leduc@courrier-ouest.com

**Connaissez-vous Saint-Florent-le-Vieil et son tout jeune festival Le Rivage des Voix, dirigé par René Martin ?**

**Barbara Hendricks :** « Je connais le festival par René Martin et j'ai fait beaucoup de choses dans la région, avec La Folle Journée notamment » **René Martin et vous, c'est une longue histoire...**

« On se connaît depuis une trentaine d'années, bien avant La Folle Journée d'ailleurs. On s'était rencontré après l'un de mes premiers récitals à Nantes, avant même que la Cité des congrès soit construite ! » **Il vous a proposé de venir chanter à Saint-Florent-le-Vieil, après un concert à La Roche-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône), festival qu'il dirige aussi...**

« Oui, c'était un beau moment de conversation musicale avec le public... C'est aussi l'avantage des festivals d'être qui ont lieu dehors. Les gens sont en vacances, décontractés. » **Comment êtes-vous venue au blues ?**

« Il y a 20 ans, j'ai ajouté le jazz à mon répertoire et, en 1994, j'ai rendu un hommage à Duke Ellington au festival de Montreux, dont l'ex fondateur était un voisin. Lui a choisi les musiciens, moi le programme. Ça m'a pris deux ans pour rendre cet hommage <sup>(1)</sup>. Mais j'ai tellement aimé ça que j'ai continué de travailler et j'ai découvert une partie de l'histoire du

jazz que je ne connaissais pas bien. Jusqu'aux racines du jazz : le blues. » **Votre père ne voyait pas cette musique d'un bon œil...**

« Le blues était interdit chez moi ! Mon père, qui était pasteur, considérait que le blues était profane. Alors que le negro-spiritual, c'est la musique des esclaves, les rythmes de l'Afrique, j'avais envie de visiter ces racines et de chanter ça. Du blues des années 20, dans le Mississippi, aux musiciens des années 50 et 60, comme le compositeur Skip James (1902-1969)... Beaucoup ont joué un rôle important dans la lutte pour les droits civiques aux États-Unis <sup>(2)</sup>. J'ai fait un premier album, « Blues Everywhere I Go » et je suis arrivée au programme que je vais présenter chez vous. »

**Comment avez-vous travaillé ?** « J'ai cherché des musiques originales et une tonalité qui va avec ma voix. Puis, je travaille les morceaux avec les musiciens. » **Parlez-nous justement de vos musiciens suédois...**

« Mathias Algotsson joue de l'orgue Hammond. Je travaille avec lui depuis au moins 15 ans, il est formidable ! Avec Max Schultz, on se connaît depuis huit ans. Quand j'ai décidé de faire du blues, j'ai voulu commencer avec un guitariste et c'est un musicien fantastique. C'est d'ailleurs une découverte à chaque fois car il fait des improvisations et des solos différents à chaque concert ! C'est la musique qui décide, pas moi ! » **Est-ce que vous prenez autant de**

**plaisir à chanter du blues qu'un opéra ?**

« Je fais avec la voix qui est la mienne et à cette époque de ma vie, je ne fais que des choses qui me plaisent ! Et puis, on ne peut pas partager des émotions, transmettre un frisson, si on ne vibre pas soit-même. »

**René Martin a dit que les 2 000 spectateurs de La Roche-d'Anthéron étaient bouleversés l'an dernier...**

« C'est un moment unique pour le public. C'est d'ailleurs pourquoi je demande aux spectateurs de ne pas prendre de photo ou d'enregistrer

des vidéos car ils peuvent rater cette émotion collective en voulant la partager. Aujourd'hui, c'est un luxe de passer des moments dans le temps présent, c'est un cadeau qu'on se donne à soi-même. »

<sup>(1)</sup> L'enregistrement de ce concert a fait l'objet d'un album un an plus tard : « Tribute To Duke Ellington », avec le Monty Alexander Trio.

<sup>(2)</sup> Artiste engagée, Barbara Hendricks est ambassadrice honoraire à vie pour le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

## A SAVOIR

### Une vingtaine de rendez-vous

**Du 18 au 21 mai.** Parmi la vingtaine de concerts, ateliers et autres animations scolaires, des valeurs sûres sont de retour dans la cité de Julien Gracq, auteur de « Rivage des Syrtes », comme les Anglais d'Apollo5 auprès des scolaires ou encore le Chœur du patriarcat de Moscou, qui donnera un concert coproduit par le Département à la collégiale Saint-Martin à Angers le 18 mai.

Soutenu aussi par la Région, le festival mettra à l'honneur trois chœurs des Pays de la Loire : la Maîtrise des Pays de la Loire basée à Angers, la Maîtrise de la cathédrale de Nantes et le chœur de l'Institut musical de Vendée. On retiendra les interventions

du « comédien-lecteur » angevin Philippe Mathé, l'interprétation par la pianiste Claire Désert et la soprano Françoise Masset des mélodies méconnues de Jules Verne (très apprécié de Julien Gracq) ou encore celles de Chopin, interprétées par Raquel Camarinha, soprano nommée aux dernières Victoires de la musique classique.

**Tarifs :** de 8 à 25 € pour le concert de Barbara Hendricks.

**Réservations :** dans les offices de tourisme Une autre Loire (Saint-Florent-le-Vieil, Montjean-sur-Loire et Champocéaux), au 02 41 72 62 32 ou au 02 40 83 57 49, ou via [www.uneautreloire.fr](http://www.uneautreloire.fr).

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Les TAP seront reconduits l'année prochaine

Malgré le souhait exprimé par les directrices des deux écoles de mettre fin aux activités périscolaires, les TAP seront reconduits à la prochaine rentrée. Le conseil municipal en a décidé ainsi vendredi dernier.

**TAP.** Les directrices de l'école publique et de l'école privée ont émis le souhait de voir les Temps d'activités périscolaires (TAP) s'arrêter. Une enquête a depuis été effectuée auprès des parents d'élèves. « Elle conclut à une forte inquiétude des parents en cas d'arrêt. Les TAP se poursuivront donc pour l'année scolaire 2017-2018. La coordination est confiée à l'AELA », confient Françoise Ceus et Chantal Ripoché.

**Assainissement.** À l'occasion du renouvellement des réseaux des eaux usées et des eaux pluviales de la deuxième tranche du secteur Cesbron-Lavau, deux canalisations doivent être implantées en servitude sur la parcelle communale AA0101. Cette parcelle relie la rue de l'Étoile à

celle du Chemin vert. Le conseil autorise la servitude à titre gratuit. Pour relier le garage du 11, rue de la Vendée aux égouts passant allée des Bois, le propriétaire doit passer sur la parcelle communale de l'ancienne gare. « Les travaux sont à la charge exclusive du propriétaire », précise Jean-Robert Tignon. L'Agglomération de Choletais a déjà donné son accord. Le conseil donne le sien. Il sera formalisé par une convention.

**Eclairage public.** Le devis final relatif aux travaux de rénovation de l'éclairage public s'élève à 33 801,59 € au lieu de 32 990,24 € initialement prévus. Une enveloppe de 34 000 € avait été votée lors de l'approbation du budget primitif 2017. Les travaux sont prévus en juin. Le conseil donne son accord sur ce nouveau montant.

**Salle de la Prairie.** En 2017, 69 jours de location sont prévus dont 16 à des entreprises, 25 à des particuliers et 28 à des associations. L'ensemble donne un montant de recettes de 45 461 € TTC. Pour 2018, il y a actuellement 45 journées de location

prévues. « Nous ferons un point trimestriel des demandes de location de la salle de la Prairie. Elles sont en progression constante », précise Jean-Pierre Joselon.

**Cadre de vie.** La ventilation de la maison de l'enfance est réparée. Il reste à prévoir les travaux de rafraîchissement afin de résoudre les problèmes de chaleur. À l'église, les soucis de ventilation ont été résolus par les services techniques. « Le chauffage est vétuste mais fonctionnel. Pour l'instant, seule une mise aux normes au niveau du gaz sera faite », informe Pascal Danieau. Des travaux vont être réalisés pour assurer l'étanchéité de la cuisine du restaurant scolaire. « Il n'y a aucun risque sanitaire. Il s'agit simplement de remédier à des soucis d'esthétique et de confort », explique Jean-Paul Olivares. Dans le cadre des travaux d'assainissement de la deuxième tranche du secteur Cesbron-Lavau, le niveau d'eau de l'étang devra au minimum être abaissé. Il va falloir pourvoir au remplacement du chauffe-eau des vestiaires du foot.

## ► Le Puy-Saint-Bonnet

Deux pièces avec la compagnie Côté cour

La compagnie Côté cour de théâtre amateur donnera deux représentations au théâtre du Puy-Saint-Bonnet, vendredi 12 mai à 20 h 30 et samedi 20 mai à 20 heures. Vendredi, la troupe présentera « En attendant Katia ». Dans cette pièce, Katia Vérolawska a choisi de chanter Piaf pour lancer sa carrière. Son spectacle, unique, pourrait bien sauver le théâtre qui l'accueille d'une fermeture maintes fois annoncée. Seulement voilà : il n'y a pas de piano, la photocopieuse est en panne, les tracts ne sont pas partis, le communiqué de presse n'est pas tapé et il n'y a que huit réservations pour 300 places. Samedi 20 mai, la troupe enfant de Côté cour présentera « Le Prince des bulles ».

Contact : 02 41 58 54 20.